

TERROIR DE COM'

MARS 2023



LE MAGAZINE - N°5

“ SPORTEZ VOUS “ BIEN
SUR TERROIR DE CAUX !

DOSSIER : LE SPORT



ACTUS

La fibre.
Mise en réseau
des bibliothèques.
Nouveaux sites
internet.

VIVRE ICI

Les accueils de
loisirs se préparent.
Petites villes de
demain.

PRATIQUE

Changements des
collectes ordures.
Vos services publics.

Après 6 années de service, il était temps de renouveler nos sites internet .

terroirdecaux.fr

Nouveau !

quibervillesurmer-auffay-tourisme.com



Venez découvrir les nouvelles pages et fonctionnalités !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville-en-Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net

www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Voeux communautaires
Fibre : 50 000 ème abonné
Réunions publiques urbanisme
Bibliothèques : formations
Nouveaux sites internet



DOSSIER

P 6-13

Sportez-vous bien !

La salle multisports de Sainte-Foy
La piscine de Val de Saône
La randonnée
Les ateliers découverte
Le trail



VIVRE ICI

P 14-19

Petites villes de demain
Aides aux entreprises
Les jeunes ont du talent
Les accueils de loisirs



INFOS PRATIQUES

P 20-25

Urbanisme : vos démarches
Maison de la rénovation & PLIE
Calendrier ordures ménagères 2023
Votre compteur d'eau



PENSONS À DEMAIN

P 26-29

Sensibiliser les plus jeunes
Réduire ses déchets
Maison de la 2ème vie
Eau : surveillez votre compteur



SORTIR

P 30-31

Les animations de l'Office de Tourisme



BD-LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



**Le mot
d'Olivier
Bureaux**

Président de
Terroir de
Caux

Trail des Vallées nov. 2022

Madame, Monsieur,

Notre territoire est riche de ses valeurs rurales mais aussi et surtout des femmes et des hommes qui le composent. Or, c'est grâce à eux que nous pouvons imaginer un avenir commun ambitieux avec des projets modernes et solides.

Depuis bientôt trois ans et malgré une situation sanitaire inédite en début de mandat, l'équipe qui m'entoure et moi-même n'avons cessé de travailler dans un climat de confiance réciproque et dans une perspective de progrès pour tous. Pas moins de 186 délibérations ont été prises

avec tous les élus, pour développer nos actions à hauteur d'un budget de 120 000 000 €. Si de gros projets ont déjà été lancés, nous en avons encore bien d'autres à proposer, d'autant que beaucoup d'entreprises apprécient de pouvoir travailler avec notre collectivité.

À mi-mandat, il me paraît utile de faire un point d'étape sur notre projet territorial. C'est pourquoi dans les jours qui viennent nous organiserons une conférence des maires, afin de définir de manière unitaire et efficace les axes de travail de demain.

Le parallèle avec le dossier de ce numéro de mars est tout trouvé : le sport n'est-il pas souvent un exemple de réussite lorsque l'individualisme est laissé de côté au profit du collectif ?

Nous avons voulu faire le point sur les infrastructures gérées par votre communauté de communes car au delà des quatre gymnases (Auffay, Bacqueville-en-Caux, Longueville-sur-Scie et Luneray) qui relèvent de notre compétence, nous sommes attachés à vous offrir encore plus de possibilités d'accueil pour vous épanouir dans une activité sportive.

Alors, c'est décidé, nous poursuivons nos efforts pour que les vôtres ne soient que des moments de plaisir !

Bien à vous,



VAL-DE-SCIE : VOEUX COMMUNAUTAIRES



Après deux ans sans cérémonie Olivier Bureaux a présenté ses vœux devant près de 300 personnes. À cette occasion, il a dressé le bilan de l'année écoulée et a présenté les différents projets à venir pour Terroir de Caux. Il n'a pas oublié d'associer le personnel très investi et a rappelé toute la confiance qu'il accorde au Directeur Général des Services.



SAINT-MARDS : FIBRE / 50000ème ABONNÉ

Le 24 janvier 2023, Olivier Bureaux assistait à une rencontre avec Emmanuel DUBOSC, Maire de Saint-Mards, pour "fêter" le 50 000 ème abonné du réseau construit par SMN76 (Seine-Maritime Numérique) et exploité par Connect76. Nos territoires ruraux rattrapent le monde urbain en couverture numérique. SMN76 garde son objectif d'un territoire 100% fibré en 2023 !



RÉUNIONS PUBLIQUES URBANISME



Terroir de Caux souhaite mettre en place un document d'urbanisme unique par le biais du PLUIH, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat.

Le cabinet GÉO STUDIO, chargé des études, a animé plusieurs réunions publiques (Quiberville, Auffay) afin de présenter les axes de travail.

À terme, ce plan déterminera le droit à bâtir et l'aménagement du territoire pour les dix ans à venir. Les habitants étaient invités à s'exprimer sur les types de logements, les parcours résidentiels, les services à la population, les aires de covoiturage, les cheminements doux, etc...



MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES : FORMATIONS



Plus d'une cinquantaine de personnes ont été formées au logiciel de bibliothèque du 7 au 10 février, dans les locaux de la Communauté de Communes.

La société **Microbib**, à l'origine de cette formation, a présenté toutes les fonctionnalités du logiciel aux responsables de bibliothèques et a organisé une journée simplifiée pour les bénévoles (prêts/retours/recherches documentaires). L'animatrice du réseau et un agent du service communication de Terroir de Caux ont tous deux reçu une formation au portail en ligne. Ce dernier recensera les catalogues des bibliothèques et médiathèques ainsi que leurs animations.



PACCo : COLLOQUE DE RESTITUTION DU PROJET INTERREG

Du 6 au 9 février, Olivier Bureaux et quelques collaborateurs se sont rendus à Portsmouth dans le cadre du projet Interreg PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers). Avec la basse vallée de l'Otter dans le Devon et la basse vallée de la Saâne en Seine-Maritime, les deux sites de chaque côté de la Manche sont confrontés à des problématiques identiques et tous deux se sont engagés dans des stratégies de recomposition spatiale depuis 2019.



DEUX NOUVEAUX SITES INTERNET



Les façons de communiquer évoluant sans cesse, il était devenu nécessaire d'adapter les sites internet de la Communauté de Communes et de l'Office de tourisme. Voilà qui est chose faite et nous vous invitons à les découvrir sans plus tarder. Nous les avons voulus intuitifs, faciles d'accès et si possible plus complets.

Les nouveaux arrivants sur le territoire ont un accès dédié : ils pourront y retrouver l'essentiel de leurs démarches pour s'intégrer au mieux.



Le site de l'Office de Tourisme permettra au grand public de découvrir notre destination, à nos touristes de mieux préparer leur séjour sur Terroir de Caux en réservant hébergements et activités. Les habitants pourront suivre l'agenda des manifestations locales, consulter la webcam de notre plage et les horaires de marées. Tous profiteront de la billetterie pour nos événements, (re)découvriront les richesses de notre patrimoine, et pourront nous contacter en direct grâce au module de discussion.

LE SPORT SUR TERROIR DE CAUX

Il y a les bonnes résolutions de chaque début d'année bien sûr, mais le retour des beaux jours peut être aussi une source d'inspiration pour beaucoup d'entre-nous qui souhaitons reprendre une activité physique...

Or, si vous avez envie de bouger, sachez que Terroir de Caux dispose de nombreux atouts pour vous proposer toutes sortes d'activités sportives.

Le territoire est à lui seul un magnifique "terrain de jeu" du fait de sa diversité et de sa beauté naturelle. Mais nous avons aussi des équipements sportifs dignes de ce nom.

Les pages qui suivent vous dressent un panorama qui se veut le plus large possible, sachant que la liste des spécialités ... est loin d'être complète.

À vos baskets, shorts ou maillots de bains, on vous emmène !

1 Tout nouveau, tout beau: le complexe multisports de Sainte-Foy !

Cette fois, c'est fait, la salle multi-sports est ouverte ! Elle est le fruit de la collaboration entre la Communauté de Communes et la Municipalité.

Outre des salles couvertes, des terrains extérieurs ont été conçus ainsi qu'un "City stade".



Quelles activités vais-je pouvoir faire dans ce complexe ?

Du squash (1 salle)



Du badminton (7 terrains)



Du volley-ball (1 terrain)



Du tennis (1 terrain)



Du handball (1 terrain)



ASB

ASB

Te fais comment pour m'inscrire ?

Les inscriptions se font via un logiciel en ligne sur notre site internet:

www.terroirdecaux.fr

ou directement au siège de la Communauté de Communes à Bacqueville-en-Caux.
Vous obtiendrez ensuite une carte d'accès.
Les associations seront équipées d'un badge spécifique qu'il faudra passer sur la borne prévue à cet effet.



ATTENTION : les séances non utilisées au bout d'un an seront perdues.

Tarifs 2023	Prix d'une séance	Carte de 10 séances	Abonnement annuel 1 séance par semaine	Abonnement annuel minima 2 séances par semaine
Squash Séance de 40 minutes	10€ par personne	90€ <small>(Séances non utilisées perdues au bout d'un an)</small>	364€	624€
Salle multisports Séance de 1h30	8€ par personne	70€ <small>(Séances non utilisées perdues au bout d'un an)</small>	312€	520€

Où peut-on faire du tennis ou du badminton ailleurs sur le territoire ?

Auffay-Val-de-Scie : tennis- club (Clément Honvault 06 27 03 43 59)

Bacqueville-en-Caux : tennis-club (Sébastien Madelaine - bacqueville.tennis@gmail.com)

Biville-la-Baignarde : tennis-club (Nicolas Scamps 02 32 80 15 61)

Longueville-sur-Scie : BLS Badminton (07 86 78 44 48)

Luneray : tennis-club (Valentin Lecavelier des étangs 06 69 14 65 34)
club des jeunes de Luneray Badminton (06 62 08 31 84)

Tôtes: badminton-club (Odile Maës 06 87 57 28 12 / 06 66 95 13 96 - badclubtotes@gmail.com)
tennis-club de Tôtes (René Bellanger 07 70 33 65 72 - renebellanger76@orange.fr)

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie pour connaître les coordonnées des associations existantes dans votre secteur et ce pour tous les autres sports aussi !

2 Je veux nager !

La piscine des Trois Rivières, située à Val de Saône, vous accueille **en dehors des créneaux réservés aux scolaires**. Vous pouvez prendre des cours de natation, profiter de la structure à votre guise ou encore vous inscrire aux activités proposées par nos maîtres nageurs.



LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Evacuation du bassin 20 minutes avant la fermeture

	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	/	/
Mardi	/	15h-18h45
Mercredi	16h-18h45	10h-12h 15h-18h45
Jedi	/	15h-18h45
Vendredi	12h-13h30 16h-18h45	15h-18h45
Samedi	15h-18h45	10h-15h 15h-18h45
Dimanche	10h30-13h	10h30-13h



LES COURS DE NATATION

	Débutants	Perfectionnement
Lundi	17h-17h45	17h45-18h30
Mardi	17h-17h45 17h45-18h30	17h-17h45 17h45-18h30
Mercredi	10h-10h45 14h15-15h	10h45-11h30 15h-15h45
Jedi	17h-17h45	17h45-18h30
Samedi	11h30-12h15	10h-10h45 10h45-11h30

L'AQUAGYM

	Période scolaire	Vacances scolaires
Mardi	18h45-19h30	/
Mercredi	12h-12h45 18h45-19h30	12h-12h45 18h45-19h30
Jedi	18h45-19h30	18h45-19h30
Samedi	14h-14h45	/

LES STAGES

Pendant les vacances scolaires

Lundi	/
Mardi	14h-14h45
Mercredi	14h-14h45
Jedi	14h-14h45
Vendredi	14h-14h45
Samedi	14h-14h45

AQUAKIDS jusqu'à 5 ans

Dimanche 9h-10h30 **Toute l'année**

Jusqu'à 5 ans, les familles pourront bénéficier de l'espace aquatique au travers de parcours et de jeux mis à disposition.

NATATION ADULTE

Lundi	12h-12h45
Samedi	12h15-13h

L'AQUAPALME

Lundi 18h45-19h30 **En période scolaire**

Pour en savoir plus ...

Les tarifs et renseignements complémentaires sont à retrouver sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr

Vous pouvez aussi contacter la piscine par mail :

piscine@terroirdecaux.net

ou par téléphone au
02 35 32 30 41



Que devient le projet de centre aquatique ?

Les dernières consultations se font en ce moment.

Après l'appel d'offres, un point sera fait sur les prévisions budgétaires et les délégués communautaires seront amenés à se positionner sur la façon de poursuivre le projet.

3 Le dispositif Ludisports

Fiche d'identité

Le dispositif Ludisports 76, financé par le Département de la Seine-Maritime, est mis en oeuvre sur le terrain par les communautés de communes.

Il permet aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école élémentaire, de découvrir les pratiques sportives de leur choix. Les séances ont lieu une fois par semaine et se déroulent sur le temps périscolaire.

Ludisports 76 a pour objectif de développer la pratique sportive en milieu rural, de contribuer à l'aménagement du territoire et à l'attractivité, et de favoriser une meilleure hygiène de vie



Conseils pratiques

En cas d'absence de l'enfant, prévenir la Communauté de Communes Terroir de Caux.

En cas d'absence de ramassage scolaire, les séances seront automatiquement annulées.

Prévoir des baskets propres pour toute activité en salle.

Modalités d'inscriptions :

Elles se font sur votre espace famille.

La participation annuelle est fixée à 30€ par enfant pour une heure d'activité hebdomadaire.

La facture vous est envoyée par mail.

Le planning de l'année scolaire en cours est à retrouver sur notre site internet :

<https://www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/faire-du-sport/ludisports-76/>

Un agent spécialement dédié au sport

Raphaëlle est éducatrice en Activités Physiques Adaptées (APA).

Elle intervient à plusieurs reprises pour la Communauté de Communes, notamment dans le cadre des "Ateliers Bien-Être et Sport", réservés aux adultes (voir page 11).



Elle organise également des ateliers sportifs dans le cadre du suivi du **programme Promess'** avec l'IRMS de Bois Guillaume et en partenariat avec la Maison Médicale de Médiscie.

Ce dispositif vise plusieurs objectifs :

- **Insérer** socialement et sportivement les patients
- **Renforcer** ou faire découvrir des pratiques sportives (la marche nordique, le renforcement musculaire, vélo d'appartement, ...) comme outil thérapeutique
- **Améliorer** la confiance et l'estime de soi
- **Agir** en santé
- **Accompagner** les patients vers une autonomie de la pratique sportive (individuelle ou collective)

Ces ateliers ont lieu 1 à 2 fois par mois sur l'ensemble du territoire, pour les patients Terroir de Caux.

Enfin, Raphaëlle renforce également l'équipe de maîtres-nageurs à la piscine de Val-de-Saône.

4 Une valeur sûre : la randonnée !



Avec plus de **300 kilomètres de chemins fléchés**, le Terroir de Caux est une terre de randonnée par excellence. 25 boucles balisées jalonnent notre territoire à la découverte des 4 vallées, du littoral quibervillais, des plaines cauchoises, de la forêt d'Eawy ... Une 26ème boucle est en cours de balisage au départ de Cropus, et d'autres itinéraires sont en projet afin de vous offrir de nouvelles expériences !

Pas moins de **3 GR** (marqués en rouge et blanc) traversent le territoire !

Le **GR 21**, GR de la côte élu GR préféré des français en 2020, il mène du Tréport jusqu'au Havre à travers bois, plages et falaises.

Le **GR 212**, vous permettra de longer la Saâne, tandis que le **GR 210** (aussi connu sous le nom de GR du Chasse-marée allant de Dieppe à Rouen) vous permettra de longer la vallée de la Scie.

Pour vous garantir un balisage de qualité, nos agents de l'office de tourisme arpentent depuis la fin de l'année 2022 les 25 itinéraires afin de rafraîchir le marquage peinture et remplacer les jalons et balises détériorés.

L'entretien biannuel des itinéraires commencera en mai pour le premier passage, puis en septembre pour le second.

Découvrez nos chemins en participant aux animations de l'office de tourisme (voir page 30).



Aidez-nous !

Si vous constatez une chute d'arbre barrant un chemin, ou tout autre problème, n'hésitez pas à contacter un de nos offices de tourisme !

Auffay : 02 35 34 13 26

Quiberville-sur-Mer : 02 35 04 08 32



5 Les ateliers découvertes

En 2022, les ateliers découvertes (à destination des adultes) ont fait le choix de vous proposer des activités sportives et de bien-être.

Compte-tenu du succès rencontré auprès des personnes disponibles sur ces créneaux, ils ont été reconduits et multipliés pour 2023.

Badminton, longe-côte, marche, renforcement musculaire, stretching, vélo en salle, et même de l'initiation aux gestes de 1er secours (sait-on jamais...) autant de disciplines que vous aurez plaisir à (re)découvrir avec nos animatrices dynamiques.

Toute la programmation jusqu'en juin prochain est à retrouver sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/activites-culturelles-et-animations/les-ateliers-decouvertes/



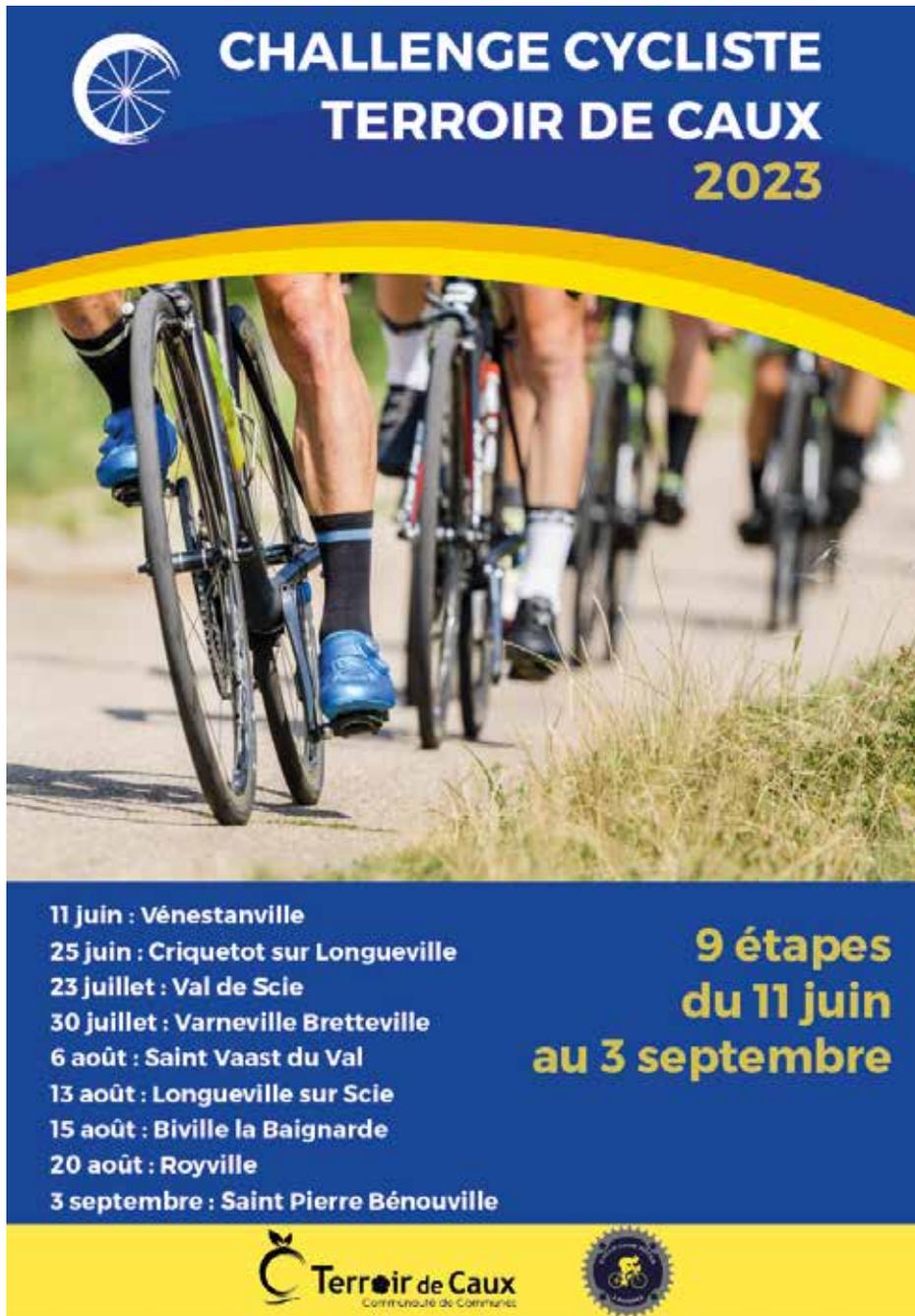
6 La traversée des Vallées : une 2ème édition en préparation

Suite au succès rencontré lors de la 1ère édition du trail “ La Traversée des Vallées “ avec **913 inscrits**, Terroir de Caux va renouveler l'événement le 18 novembre prochain.

Dès que les dernières modalités seront établies, vous serez aussitôt informés via nos réseaux sociaux, Facebook, Instagram et sur notre site internet.

Restons connectés !





**CHALLENGE CYCLISTE
TERROIR DE CAUX
2023**

11 juin : Vénestanville
25 juin : Criquetot sur Longueville
23 juillet : Val de Scie
30 juillet : Varneville Bretteville
6 août : Saint Vaast du Val
13 août : Longueville sur Scie
15 août : Biville la Baignarde
20 août : Royville
3 septembre : Saint Pierre Bénouville

**9 étapes
du 11 juin
au 3 septembre**

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Retour sur l'édition 2022 ...

Pas moins de 831 participants ont animé les routes de Terroir de Caux :

Auffay/ Val-de-Scie : 143
Varneville-Bretteville : 156
Saint-Vaast-du-Val : 184
Longueville-sur-Scie : 99
Biville-la-Baignarde : 93
Royville : 71
Saint-Pierre-Bénouville : 125





PETITES VILLES DE DEMAIN : MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Communauté de Communes Terroir de Caux a souhaité développer une connaissance fine de son tissu commercial local (localisation des activités commerciales, localisation des grandes surfaces commerciales, localisation des locaux vacants, etc.).

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole a ainsi mis en place en 2022 un observatoire du commerce à l'échelle de Terroir de Caux dans le cadre d'une convention partenariale avec la Communauté de Communes et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Normandie.



L'ensemble des locaux avec vitrine implantés sur le territoire a été recensé et les commerçants des principales polarités ont été interrogés*

Une offre commerciale bien répartie sur le territoire

Offre commerciale principale

- 8 polarités de type "intermédiaires" réparties sur les 4 Petites Villes de Demain (PVD)
- Zone située à 10 min. maximum en véhicule à partir des 4 PVD

Offre commerciale secondaire

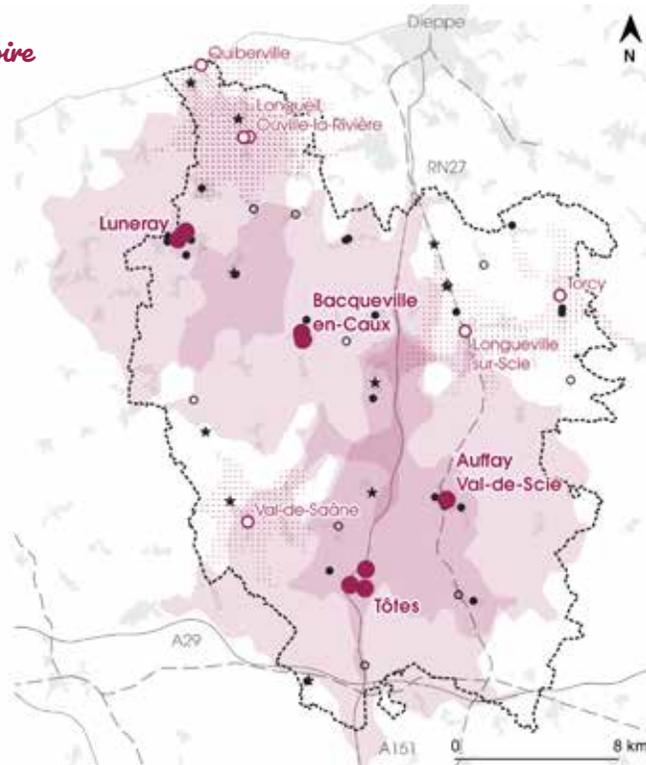
- 6 polarités de type "proximité" réparties sur 6 communes
- Zone située à 5min maximum en véhicule à partir des 6 polarités de proximité

Offre commerciale complémentaire diffuse

- Point de vente alimentaire (boucherie, boulangerie, supermarché, vente à la ferme...)
- ★ Cafés / bars multiservices
- Distributeurs alimentaires

Contexte

- Réseau autoroutier et express
- Réseau ferré
- Tissu urbain
- ▨ CC Terroir de Caux



La mise en place de l'observatoire va permettre aux acteurs économiques de la CC Terroir de Caux de :

Définir, à partir de cet état des lieux, **les actions à mettre en place** pour maintenir ou redynamiser le commerce sur leur territoire,

Mesurer l'efficacité des actions qui seront mises en place, de manière à être en capacité de les ajuster si besoin en fonction des résultats obtenus,

Renforcer l'attractivité commerciale des principaux centres-bourgs du territoire.

Financé
par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

* Nous remercions l'ensemble des participants aux enquêtes terrain qui ont permis la mise en place de cet observatoire.

L'offre commerciale de Terroir de Caux en quelques mots

Une offre commerciale bien structurée spatialement:

*Polarité commerciale = ensemble de commerces implantés dans un même lieu dont le niveau de choix et de services exerce une attractivité.

8 polarités* de type « intermédiaire » dans les 4 Petites Villes de Demain : Bacqueville-en-Caux, Luneray, Tôtes et Val-de-Scie,

6 polarités* de type « proximité » : Quiberville, Longueil, Longueville-sur-Scie, Ouville-la-Rivière, Torcy, et Val-de-Saône.

472 locaux avec vitrines dont plus de la moitié sont situés dans les 4 Petites Villes de Demain

86% sont occupés par une activité commerciale,
 9 % sont occupés par une activité non commerciale (professions libérales, etc),
 5 % sont vacants, ce qui représente un taux de vacance territorial très faible contrairement à ce que l'on peut observer sur de nombreux territoires.



Les principaux enjeux pour maintenir et dynamiser l'offre commerciale

- Veiller à la diversité commerciale,
- Protéger les rez-de-chaussée commerciaux des centres-bourgs (éviter les transformations en habitation),
- Maîtriser/conservier le taux de vacance actuel,
- Suivre et accompagner les projets de cession des commerçants,
- Veiller à la qualité urbaine des centres-bourgs.



Commerce d'alimentation en vrac à Val-de-Scie



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : BILAN DES AIDES AUX ENTREPRISES

Aides à l'immobilier d'entreprises

En janvier 2022, la Communauté de Communes a renouvelé, avec le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, son dispositif d'aides en matière d'investissements immobiliers des entreprises (achat de terrains et frais d'acquisition; travaux de VRD intérieurs à la parcelle ; travaux de construction immobilière ou

bien achat d'immeubles existants; travaux d'aménagement qui sont à caractère immobilier; aménagements paysagers).

Pour rappel, ce nouveau dispositif prévoit **une subvention de 12,5%** pour les projets supérieurs à 100 000 € HT , subvention qui est plafonnée à 80 000 € et **une subvention de 5%** pour les projets compris entre 10 000 et 100 000 €HT, plafonnée à 5 000 €.

7

dossiers instruits
en 2022

Financés pour un montant
total de 236 395 €

dont **47 279 €**
par Terroir de Caux

75 000 €

Acquisition
d'un local d'activités
pour le restaurant
Auberge de
la Mère Duval
Auzouville-sur Saâne

39 625 €

Agrandissement de
locaux d'activités
LNB Logistique
Criquetot-sur-
Longueville

35 554 €

Acquisition des murs
du garage Renault
Garage Jean & Fils
Luneray

32 389 €

Développement d'une
activité de vente de
produits à base de lin
et d'un gîte

21 057 €

Construction d'un
bâtiment d'activités
pour accueillir un
laboratoire de
production culinaire
Les Cent-Acres

19 518 €

Rénovation
vestiaire de foot et
installation d'un cabinet
de kinésithérapie
Val-de-Saâne
El Van Eslande

13 252 €

Agrandissement des
locaux d'activités de
CIM Usinage
Bacqueville-en-Caux

Le Réseau Initiative Dieppe-Bresle...



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

- Il décèle les initiatives créatrices d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux.
- Il apporte un appui à la création, à la reprise ou au développement des PME ou TPE par l'octroi d'un prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle.
- Il accompagne les porteurs de projets.

La Communauté de Communes apporte un soutien financier annuel équivalent à 50 centimes par habitant dans le but de pérenniser leurs actions.

Sur l'année 2022, 27 porteurs de projets ont été reçus pour **11 dossiers** accompagnés avec un montant total attribué d'environ **88 850 €** (Prêts d'honneur et Subvention Coup de pouce Région Normandie).

LES JEUNES DU TERRITOIRE ONT DU TALENT

Mathilde FERAY, championne de Normandie de carrelage : interview.

Mathilde a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans la presse locale quand je la rencontre à Biville-la-Baignarde où elle habite, pour faire son portrait dans les pages de "Terroir de Com'".

Je découvre une jeune-fille plutôt à l'aise face aux questions qu'on lui pose, très matûre pour ses 18 ans mais aussi très solaire lorsqu'elle parle de ce qu'elle fait.

En effet, son regard s'illumine dès qu'elle explique qu'après un **CAP en maçonnerie** (elle a commencé dès 15 ans) elle s'est lancée dans ce **brevet professionnel de carrelage** et qu'elle ne compte pas s'arrêter là, puisqu'elle prévoit d'enchaîner sur un CAP plomberie.

Elle n'est pas spécialement attirée par les concours : on lui avait déjà proposé de participer alors qu'elle était en formation de maçonnerie et elle ne se sentait pas prête. Mais cette année elle s'est investie totalement dans la compétition et ce, face à quatre autres concurrents... masculins !



Mathilde Feray et Samuel Tabesse devant la réalisation qui lui a valu la médaille d'or.

Les femmes sont en effet très peu représentées dans ces métiers : au CFA, seules **15 élèves sont des filles sur 440** et dans l'entreprise où elle est en apprentissage à Tôtes, elle est **la seule femme sur les chantiers**.

Pour le concours, il s'agissait de réaliser en 14 heures une pièce de carrelage au motif imposé qui représentait la Gare TGV Saint-Exupéry de Lyon. Elle devait préparer les coupes, les réaliser, poser le carrelage et les joints.

La première journée a demandé 6h de travail... à genoux ! Inutile de dire qu'il ne fallait pas oublier ses protections et penser à ménager son dos. Mais la jeune femme connaît bien les difficultés du métier,

car son père est de la partie, ce qui explique en partie son attirance pour cette discipline.

Elle a pu compter sur l'entraînement simultané de son formateur en carrelage au CFA, Johan Leclerc, et de son patron à Tôtes, Samuel Tabesse.



La compétition était organisée au Parc des Expositions de Rouen par la WORLDSKILLS, plus grand concours des métiers du monde.

La **passion** et la **précision** ont probablement permis à Mathilde de faire la différence et de remporter la médaille d'or cette fois-ci.

Elle défendra les couleurs de la Normandie en septembre prochain, lors de la finale nationale à Lyon.

Mathias LIMARE (Longueville-sur-Scie)

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie organise la **Fondation du Jeune Apprenti**, concours qui valorise des jeunes formés en apprentissage dans les métiers de l'Artisanat au sein d'entreprises normandes.

La promotion 2022 a été mise à l'honneur le 2 mars 2023 à Rouen.

Parmi les lauréats, **Mathias Limare**, Charcutier Traiteur à la Boucherie ALLARD de **Longueville-sur-Scie**.

Le jeune-homme avait fait l'objet d'un article dans notre publication de mai 2021, puisqu'il avait recueilli le titre de « Meilleur Apprenti de France ». Terroir de Caux l'avait alors gratifié de **1500 €** afin de lui permettre de passer son permis de conduire et ce, dans le cadre de sa politique d'aide en faveur de l'apprentissage.





ANIMATION : LES ACCUEILS DE LOISIRS 2023

5 accueils de loisirs sont à votre disposition sur le territoire :

Bacqueville-en-Caux, Longueville-sur-Scie, Luneray, Tôtes/Val-de-Saône et Val-de-Scie.

Sont admis les enfants âgés de 3 à 17 ans, scolarisés et propres.

Les accueils sont ouverts durant la première semaine des vacances d'hiver, de printemps et d'automne ainsi que 4 semaines, maximum, sur les vacances d'été (juillet).

Un accueil et un départ échelonné s'effectuent entre 7h30 et 9h00 et de 17h20 à 18h00 au plus tard.

Le déjeuner et le goûter sont fournis par la Communauté de Communes.

Transport en bus

Inscription obligatoire via notre site internet :

www.terroirdecaux.fr

La 2ème semaine des petites vacances

Terroir de Caux met en place un mode de garde pour la 2ème semaine des petites vacances sur 2 lieux (Luneray et Tôtes).

Horaires d'ouverture : 7h30-18h00. Tarif unique 35€

Inscription à la semaine.

Pas de transport de ramassage.

Repas et goûters fournis par la famille.

Priorité aux enfants dont les parents travaillent

Les inscriptions se font via notre logiciel en ligne inoé sur www.terroirdecaux.fr

Des sorties seront mises en place
ATTENTION places limitées

Documents à fournir

- Quotient familial
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Règlement intérieur 2023 (signé)
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Vaccin DTPolio à jour

Prochaines sessions

Du 17 au 21 avril 2023

"À l'aventure : prêts? parcourez ! "

Du 10 juillet au 4 août 2023

" C'est quoi ce cirque? "

Du 23 au 27 octobre 2023

" El día de los muertos "

Tous les tarifs sont à retrouver sur le site internet, tant pour les semaines de 4 ou 5 jours, pour le mois entier, que pour le séjour sous tente



SEJOUR SPORTS NAUTIQUES
SEJOUR SPORTS NAUTIQUES
SEJOUR SPORTS NAUTIQUES
SEJOUR SPORTS NAUTIQUES
SEJOUR SPORTS NAUTIQUES



Places limitées !

6ème - 17 ans

Courseulles sur Mer / Graye sur Mer

Eté 2023

du 23 au 28/07 ou du 30/07 au 04/08

Inscriptions ouvertes sur le site internet du 02 au 09 mai 2023


PLAN LOCAL D'URBANISME : OU EN SOMMES-NOUS ?

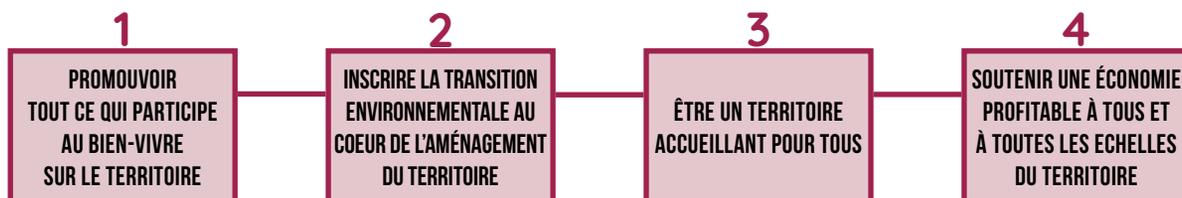

Pour répondre à ces questions centrales, Terroir de Caux est engagée dans la construction collective d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan Local de l'Habitat (PLUi-H) :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a fait l'objet de deux réunions publiques les 20 et 23 janvier à Val-de-Scie et Quiberville, puis a été débattu lors du Conseil Communautaire du 9 février 2023.

Il s'agit du cœur du PLUi-H, le projet politique sur lequel va se baser la partie règlementaire du PLUi-H.

Le PADD s'articule autour de 4 axes :



Après avoir réalisé le diagnostic du territoire et élaboré le projet communautaire, les phases 3 et 4 du PLUi-H ont débuté depuis janvier.

Ces phases correspondent aux :

- Programme d'orientations et d'actions (POA) lié au volet Habitat du PLUi.
- Règlement graphique et écrit.
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).



Un suivi permanent:

Le bureau d'études et le service urbanisme accompagnent les élus tout au long de ces phases règlementaires, étapes clés du PLUi-H.

Pour ce faire, des ateliers POA ont été réalisés en janvier et une « semaine PLUi-H » ayant pour objet un pré zonage ont eu lieu mi-mars.

Il s'agit d'échanges entre le bureau d'études et chaque commune.

D'autres rendez-vous avec les élus sont prévus durant ces phases.

Sans vous oublier...

Les habitants sont également conviés à l'élaboration de ce PLUi-H. La concertation est au cœur de la procédure.

À cet effet, un registre est disponible dans chacune des mairies du territoire communautaire ainsi qu'au siège de la Communauté de

Communes à Bacqueville-en-Caux et à l'antenne de Tôtes.

Une adresse mail a également été créée pour recevoir vos remarques :

plui@terroirdecaux.net

De plus, plusieurs réunions publiques auront encore lieu tout au long de la procédure d'élaboration de ce document d'urbanisme.

Bon à savoir...

Les éléments diffusables du PLUi-H sont disponibles sur le site Terroir de Caux :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/votre-habitation/demarches-urbanisme

Un guide du PLUi-H sera aussi diffusé sur le site internet et via notre application mobile afin de vous aider à mieux comprendre cette procédure.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Communauté de Communes est compétente de plein droit en matière de planification sur le territoire communautaire.

À ce titre, le service urbanisme est également en charge de l'élaboration et du suivi des documents d'urbanisme des communes. Toutefois, concernant l'élaboration des documents d'urbanisme, il s'agit uniquement de ceux engagés avant la prescription du PLUi-H.

Le 8 décembre 2022, après enquête publique, le Conseil communautaire a adopté la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Val-de-Saône en vue de la construction du centre aquatique.

Le PLU de Tôtes a, quant à lui, été arrêté par délibération du Conseil communautaire le 7 juillet 2022 et a été soumis à enquête publique du 6 février au 9 mars. Le PLU devrait être approuvé avant la fin de l'année.

Recensement des Indices de Cavités Souterraines (RICS)

Le marché (attribué à Explor-e) a débuté en juin 2022.

Durant l'été, le bureau d'études a effectué des recherches aux archives départementales.

Explor-e a également pris contact avec les mairies pour obtenir les archives communales et organiser des réunions publiques pour les communes n'ayant jamais eu de recensement. Ces réunions publiques ont eu lieu de décembre 2022 à mars 2023.

En parallèle, le bureau d'études a réalisé des investigations sur le terrain depuis le début d'année.

L'approbation du RICS se fera par une délibération du Conseil communautaire avant 2024.


URBANISME : VOS FORMALITÉS DÉMATÉRIALISÉES

Nous vous rappelons qu' il est désormais possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme de façon dématérialisée via le guichet numérique pour les 33 communes instruites par le service urbanisme de la Communauté de Communes.

En 2022, sur 746 dossiers instruits par le service urbanisme, **66 ont été déposés sur le GNAU.**



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



**Déposez vos demandes d'autorisation
d'urbanisme en ligne !**

Rendez-vous sur :

<https://gnau30.operis.fr/terroirdecaux/gnau/>

- 
- Certificat d'urbanisme ✓
 - Déclaration préalable ✓
 - Permis de construire ✓
 - Permis d'aménager ✓
 - Permis de démolir ✓

**Service disponible pour les 33 communes instruites
par le service urbanisme de la Communauté de Communes:**

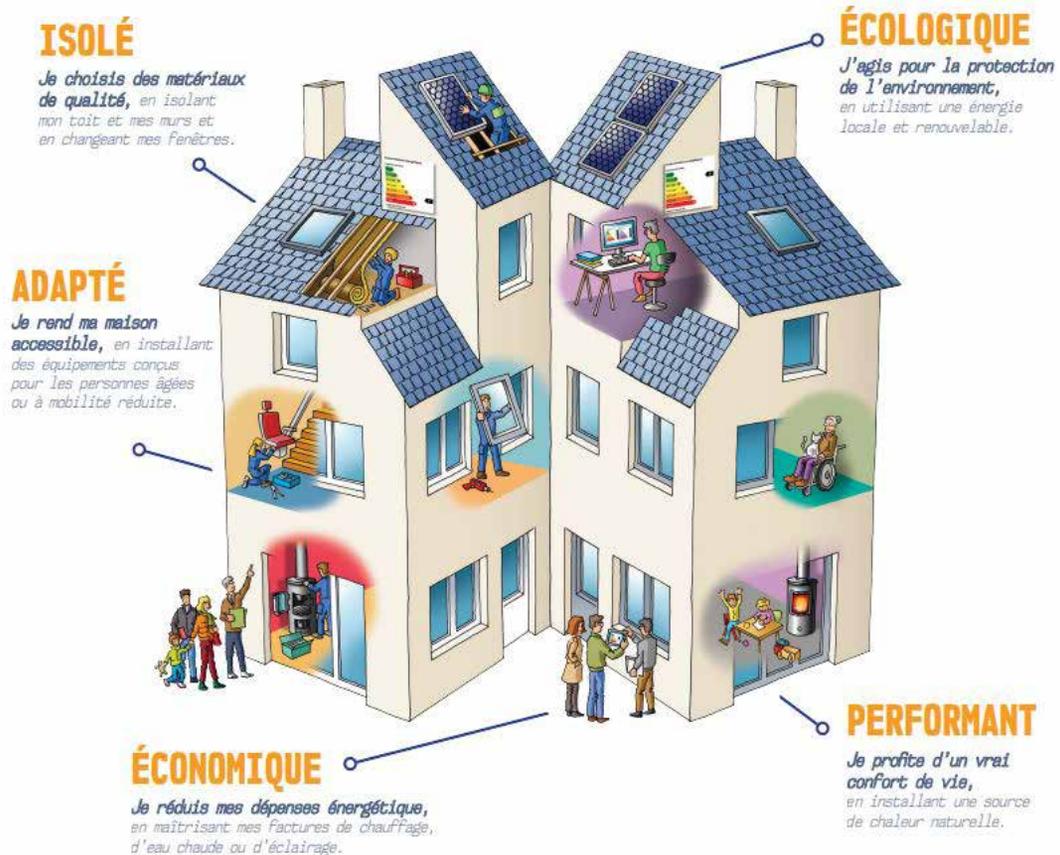
Bacqueville-en-Caux, Beautot, Bertreville-Saint-Ouen, Bertrimont, Calleville-les-Deux-Eglises, Criquetot-sur-Longueville, Gonnetot, Gruchet-Saint-Siméon, Gueures, Gueutteville, Heugleville-sur-Scie, La Chapelle du Bourgay, La Chaussée, Lammerville, Le Bois Robert, Lintot-les-Bois, Longueville-sur-Scie, Montreuil-en-Caux, Ouville-la-Rivière, Quiberville, Saint-Denis-sur-Scie, Saint-Ouen-du-Breuil, Saint-Pierre-Bénouville, Saint-Victor-l'Abbaye, Torcy-le-Grand, Tôtes, Val-de-Saône, Val de Scie, Varneville-Bretteville, Vassonville.
(Hors territoire : Hautot-sur-Mer, Offranville).



Pour toute question : urbanisme@terroirdecaux.net

Un projet pour votre habitation ?

Contactez la Maison de la Rénovation pour un logement :



La Maison de la Rénovation est un service public de la rénovation énergétique et de l'amélioration du logement.

Chaque propriétaire du territoire peut bénéficier de conseils techniques avisés sur son projet et être accompagné dans ses demandes de financement.

Une permanence est mise en place à Bacqueville-en-Caux (dans nos locaux de France Services) les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois.

Renseignements et prise de RDV au 02 77 23 20 81



Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un nouveau dispositif d'accompagnement, à l'emploi UNIQUE et de proximité.

Sans durée limitée, il vous donne le temps de réaliser votre projet professionnel, grâce à un parcours personnalisé construit avec votre conseiller.

Le PLIE met en place de nombreuses actions autour de la **santé**, du **bien-être**, de la **confiance en soi**, qui renforcent les outils classiques d'aide à la recherche d'emploi (stages, formations, mais aussi préparations aux entretiens d'embauche, coaching...).

Votre conseiller vous proposera des solutions adaptées qui vous respectent et vous ressemblent, autour d'un objectif commun : l'accès à l'emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Il suffit de répondre à au moins un seul de ces critères :

- Être demandeur d'emploi de plus de 12 mois (sur les 36 derniers mois)
- Avoir plus de 50 ans
- Avoir moins de 26 ans
- Être allocataire des minima sociaux (RSA, AAH, ...)
- Avoir une reconnaissance travailleur handicapé

Où faut-il aller ?

Des permanences ont lieu sur 4 communes de Terroir de Caux.

BACQUEVILLE-EN-CAUX

Espace France Services
58 Place du Gal De Gaulle
76730 Bacqueville-en-Caux
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

LUNERAY

Espace France Services
15 rue de la Cure
76810 Luneray
Vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

TÔTES

MASC de Tôtes
Route du Havre
76890 Tôtes
Jeudi (1 semaine sur 2)
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

VAL-DE-SCIE

Espace France Services
4 rue de la République
76720 Val-de-Scie
Mardi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Un doute ? une question ? N'hésitez pas : appelez au 02 32 90 20 50



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & RECYCLABLES : LES CHANGEMENTS

Suite au renouvellement du marché Ordures Ménagères, et à l'appel d'offres lancé en 2022, le prestataire en charge de la collecte qui a été retenu est la société **IKOS-PAPREC** depuis le 1er janvier 2023.

Afin d'optimiser la coordination des tournées à venir, il a été décidé de prolonger l'organisation actuelle pendant le 1er trimestre 2023.

Les modifications de tournées et les changements de jours de ramassage interviendront à compter du **1er avril 2023**

Votre commune vous a probablement déjà avertis. Cependant, si l'information n'est pas parvenue jusqu'à vous, nous vous invitons à consulter notre site internet :

www.terroirdecaux.fr

afin de prendre connaissance des nouveaux jours de ramassage. Si besoin, vous pouvez télécharger le calendrier qui vous concerne.

Calendrier 2023
Bacquette en Caux

Jours de collectes : **Jeudi** (Bac gris) **Vendredi** (Bac jaune) **Jeudi** (Semaine impaire)

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30						29	30	31				

Jours de collectes : **Mardi** (Bac gris) **Mardi** (Bac jaune) **Mardi** (Semaine impaire)

AVRIL							MAY							JUIN						
1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30						29	30						29	30	31				

Jours de collectes : **Mardi** (Bac gris) **Mardi** (Bac jaune) **Mardi** (Semaine impaire)

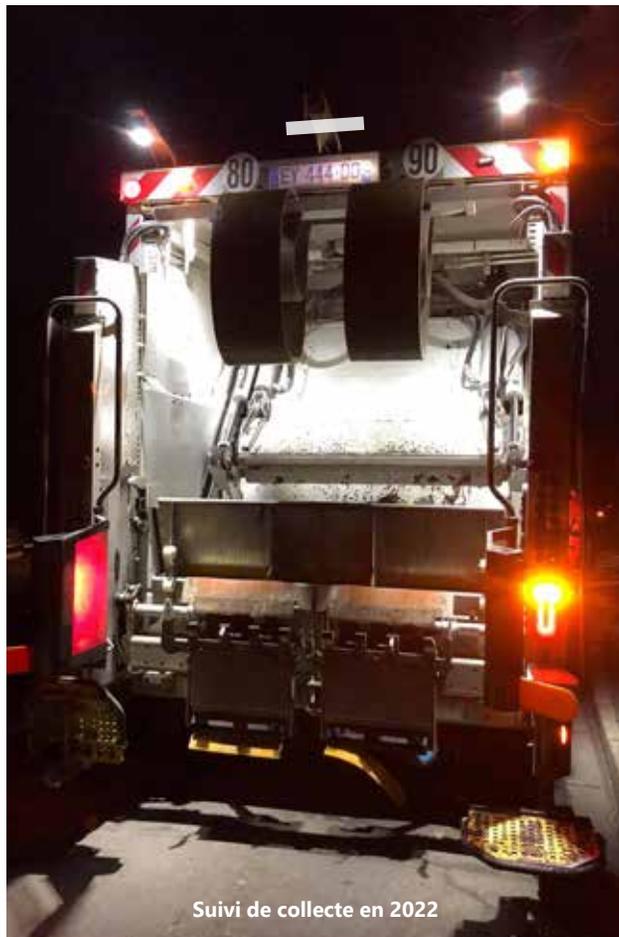
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30						29	30	31				

Jours de collectes : **Mardi** (Bac gris) **Mardi** (Bac jaune) **Mardi** (Semaine impaire)

OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	1er	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30						29	30	31				



**Nous vous rappelons
que pour éviter tout problème,
il est indispensable
de sortir vos bacs la veille.**



Suivi de collecte en 2022

Nouveautés 2023

Bac gris ramassé toutes les semaines...

À noter également que pour la période estivale (mois de juillet et août) les communes qui jusqu'alors ne pouvaient présenter leur bac d'ordures ménagères que tous les 15 jours vont cette année bénéficier d'une collecte par semaine.

Une collecte robotisée...

TERROIR DE CAUX va être la première collectivité de Normandie à utiliser la collecte en mode automatique au moyen d'un camion muni d'un bras robotisé sur certaines communes.

Les habitants concernés seront avertis à l'avance afin de connaître les modalités précises de ce nouveau type de camion.

Ils devront prendre l'habitude de placer leur bac de manière à ce que la collerette soit vers la route, les poignées vers la maison, décollé du mur ou des obstacles. Seul le chauffeur conduisant le véhicule suffira à collecter les bacs : plus besoin de rippeurs à l'arrière du camion pour charger.

Pour autant, cette innovation technologique ne supposera pas de suppression d'emploi, car les salariés seront déplacés sur d'autres postes après une formation.



SENSIBILISER LES PLUS JEUNES AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET AU COMPOSTAGE

Léa, du Service Développement Durable et Frédéric, du Service Environnement réalisent depuis le début de l'année scolaire des animations dans les écoles de Terroir de Caux.

L'objectif ? **Sensibiliser maternelles et primaires au gaspillage alimentaire et au compostage.**

Les animateurs posent d'abord des questions autour du gaspillage notamment grâce à une vidéo qui retrace le parcours "d'Agathe La Patate", du champ à l'assiette. Les enfants prennent conscience que le gaspillage est partout, à toutes les étapes de production. Ils réfléchissent ensuite aux astuces qu'ils peuvent réaliser à la maison pour réduire le gaspillage : réduire les quantités dans leur assiette, conserver les aliments non mangés ou encore bien ranger son réfrigérateur.



L'atelier se poursuit autour du compostage. Les animateurs présentent le processus de décomposition au sein d'un composteur, les aliments autorisés et non-autorisés et les insectes qui les dévorent.



Pour se rendre compte du processus de décomposition, les enfants créent leur propre petit compost dans un bocal en verre avec différents éléments : terreau, épluchures de légumes, feuilles mortes, herbes et papier cartonné. Il ne reste plus qu'à observer au fil des semaines le compost travailler !

Ces animations se poursuivent jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023 et participent aux actions de sensibilisation dans le cadre de la réduction des déchets et du Projet Alimentaire Territorial.



RÉDUIRE SES DÉCHETS DE JARDIN

La quantité de déchets verts apportés en déchetterie a augmenté de 50% depuis 2010. Ceci représente un coût de transport et de traitement important alors que l'essentiel de ces déchets pourrait être évité en adoptant des techniques de jardinage durable telles que la **tonte**, le **mulching**, le **paillage** et le **compostage**.

En 2023 le SMITVAD propose des aides aux particuliers souhaitant gérer durablement leurs déchets végétaux.

Pour bénéficier de ces aides, il vous faudra remplir le questionnaire à télécharger sur notre site internet : <https://www.terroirdecaux.fr/environnement/jardinage-durablecompostage>
Joindre la facture correspondante ainsi qu'un RIB et un justificatif de domicile.

Merci de renvoyer tous ces documents :

- Par courrier au SMITVAD, place de la mairie - BP 14 - 76760 YERVILLE
- par mail à : mathias.eusebe@smitvad.fr

La solution broyage



Pour un jardinage durable, adoptez le broyage des végétaux !

Utiliser le broyat comme **paillage** consiste simplement à **étaler sur le sol**, au pied de toutes les plantations (arbres, arbustes, potager, haies, fleurs...) une **couche** de déchets végétaux qui, tandis qu'ils se décomposeront lentement en apportant des **éléments nutritifs**, permettront également de **limiter les arrosages** et la pousse des « **mauvaises herbes** » en été ou de protéger le sol du froid en hiver. Couvrir le sol pendant la période hivernale permet également de **limiter le travail du sol** au moment des plantations.

Le Smitvad aide les habitants souhaitant gérer durablement leurs déchets végétaux en participant financièrement à hauteur de* :

- **50€ sur le coût d'une prestation de broyage** de végétaux exécutée par un professionnel
- **30% du prix d'achat (aide plafonnée à 300€)** pour l'achat d'un broyeur de végétaux,
- **80% du montant de la location** (limitée à 1 journée ou 2 demi-journées par an et par foyer) pour la location d'un broyeur de végétaux.

* Dans la limite d'une aide par foyer et par an et dans la limite du budget alloué à cette action

De plus, pour **aider les habitants à composter**, le Smitvad et les communautés de communes partenaires continuent de proposer des **kits compostage** à prix réduit :

- **15€** pour un composteur 300L, un bio-seau et un brass'compost,
- **25€** pour un composteur 600L, un bio-seau et un brass'compost.

Il est également possible de bénéficier d'une **formation** à domicile par un **maître composteur**.

le kit compostage





EXPÉRIMENTATION D'UNE " MAISON DE LA 2ÈME VIE "

Le 3 février dernier s'est ouvert à la déchetterie de Gueures " la Maison de la 2ème vie ".

Ce container, financé en partenariat avec le SMITVAD, a pour but d'allonger la durée de vie des biens en les réutilisant.

En effet, parmi les déchets apportés sur le site, certains méritent parfois d'être réutilisés. Les agents vont donc sélectionner les objets et (ou) le mobilier qui seront ensuite placés dans ce container aménagé pour la circonstance. Les particuliers (uniquement) pourront prendre librement et gratuitement ce qui les intéresse parmi les meubles; ils devront se munir de leur carte d'accès à la déchetterie.

Le personnel de la déchetterie procédera au réapprovisionnement du local régulièrement.

Ce dispositif est en phase de "test ".

Si l'expérience s'avère positive, elle sera mise en place dans les autres déchetteries du territoire.



Le saviez-vous...

C'est quoi la différence entre le réemploi et le recyclage ?

Quand on parle de réemploi, on garde l'objet et on le réutilise.

Quand on parle de recyclage, on utilise la matière première de l'objet pour en créer un nouveau.

On pourrait se dire que c'est équivalent du point de vue environnemental mais non : le réemploi, c'est mieux ou en tout cas ça doit être prioritaire.

En effet, en réemployant un objet, on utilise moins d'énergie qu'au cours du processus de recyclage

Aujourd'hui, Terroir de Caux, comme beaucoup d'autres intercommunalités, cherche à réduire ses tonnages de déchets. En "sortant" ces éléments du circuit des ordures ménagères, le gain pour la collectivité (en terme de transport et de traitement) est évident.

MAISON DE LA 2ÈME VIE

Avec la maison de la 2ème vie, les déchets des uns deviennent les trésors des autres.

Pourquoi ?

- Allonger la durée de vie des biens de consommation en les réutilisant.
- Diminuer le gaspillage des ressources naturelles pour fabriquer de nouveaux objets.
- Diminuer notre production de déchets.

Comment ?

- Les objets sont à déposer après accords des agents.
- Le retrait est libre quand l'espace est ouvert. Les agents décident de l'ouverture en fonction des conditions météorologiques et de sécurité.
- Le retrait est réservé aux particuliers. Le nombre d'objets retirés peut être limité par les agents.
- La prise d'objets n'est autorisée que dans le périmètre de la maison de la 2ème vie.
- Les agents ne garantissent pas le bon fonctionnement des objets.

Les objets déposés seront sélectionnés par les agents de la déchetterie

Plateau de CAUX
Doudeville Yerville
Communauté de communes

Communauté de communes de la Côte
D'>>L>>T>>R>>E



EAU : SURVEILLEZ VOTRE COMPTEUR !

Dans l'idéal, toutes les habitations disposent d'un compteur d'eau, y compris les personnes possédant un forage privé. Dans ce cas, il permet de comptabiliser au plus juste les mètres-cubes rejetés à l'assainissement.

Ce compteur est scruté lors d'un déménagement ou quand il faut transmettre les chiffres au fournisseur d'eau.

Pourtant, **le consulter plus régulièrement peut vous être d'une grande utilité.**

À quoi sert le compteur d'eau ?

Le compteur d'eau marque le point de démarrage de la **consommation privée**. Tous les logements doivent en posséder un. Cet appareil permet en effet un **suivi individualisé**. Ainsi, si vous êtes locataire et que votre consommation d'eau est incluse dans vos charges, votre domicile possède tout de même son propre compteur. Cela vous permet ainsi de contrôler votre consommation.

Le compteur d'eau permet par ailleurs de facilement **détecter une fuite** sur votre réseau privatif surtout si elle est invisible comme cela peut être le cas sur une canalisation encastrée.

Il suffit de noter les chiffres de votre compteur, puis d'attendre une trentaine de minutes avant de vérifier l'affichage.



Bien entendu, il ne faudra pas utiliser l'eau courante pendant cette durée.

Si le chiffre n'a pas bougé, alors votre installation ne présente aucun défaut. Si la consommation a augmenté, vous devrez faire appel à un professionnel de la plomberie pour détecter et réparer la fuite. Plus le compteur tournera vite, plus la fuite sera importante.

Connaissez-vous la radio-relevé et la télé-relevé ?

Avant toute chose, il faut savoir que sur notre territoire, **le compteur d'eau est la propriété de Terroir de Caux**. À ce titre, seule la collectivité, par le biais de ses délégataires (Véolia, STGS, Hydra Lhotelier selon les secteurs) peut faire procéder à son renouvellement. C'est à travers les différents contrats en cours qu'est mise en place la télé-relevé ou la radio-relevé.

Ces compteurs nouvelle génération ne nécessitent plus la présence du technicien chez vous ou votre intervention pour transmettre les données à votre fournisseur.

La relève radio permet en effet à l'employé de votre fournisseur de récupérer les chiffres de votre consommation en accédant simplement à votre habitation.

La télé-relevé est une méthode encore plus performante que la radio relève et elle est en train de se généraliser.

Avec la télé relève, on peut réellement parler de **compteur intelligent** car la relève est non seulement réalisée à distance, mais elle est automatisée. Il est alors possible d'obtenir un relevé de consommation quotidien, et même plusieurs relevés par jour.

Les consommateurs pourront identifier plus facilement s'ils ont des fuites dans leurs canalisations, mais également mesurer les effets de leurs efforts si ils tentent de réduire leur consommation d'eau.

En outre, ces compteurs intelligents permettent de transmettre de nombreuses données au fournisseur comme la détection du gel pendant l'hiver.

Des alertes SMS pourront également être transmises aux abonnés en cas de fuite.



L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE ...



Comme chaque année, le printemps marque le retour des animations de l'Office de Tourisme !

Voici donc les premières dates à noter dans vos agendas.

N'oubliez pas de vous inscrire, le nombre de places est limité !



Dimanche 2 avril à Muchedent

Randonnée gourmande avec visite du parc Rêve de Bisons

13h30 : RDV sur le parking du parc canadien pour une rando de 9 km.

16h : goûter canadien au parc composé de charcuteries de bison, fromage, gratin aux pommes, un verre de cidre ou boisson soft et café.

17h : visite guidée du parc des bisons.

30 € par personne.



Mercredi 12 avril à Muchedent

Visite guidée ludique autour de la Varenne

Participez à une balade guidée et ludique pour découvrir la faune, la flore et le patrimoine de la vallée de la Varenne.

RDV parking de la mairie de Muchedent à 14h30.

Gratuit. Réservation : www.seine-maritime/ens



Samedi 15 avril aux Cent-Acres

Les bienfaits de l'ortie !

À travers une balade guidée en vallée de la Scie, puis un atelier culinaire animé par Olivier Delacroix, vous découvrirez le patrimoine naturel et les bienfaits de l'ortie !

RDV parking de la mairie des Cent Acres 75 rue du Val Blaise.

Gratuit. Réservation : www.seine-maritime/ens



Mercredi 19 avril à Longueville-sur-Scie

Mercredi savoir-faire - La coutellerie Nicolas Lecomte

Visitez l'atelier du forgeron et découvrez des créations uniques !

Départs par groupes de 5 personnes à 14h30 et 15h30.

Gratuit.



Judi 20 avril et jeudi 27 avril à Saint-Vaast du -Val

De la traite des vaches à l'atelier crêpes

Visitez la ferme Du Petit Fumechon, assistez à la traite des vaches et préparez des crêpes aux bons produits de la ferme au cours d'un atelier en famille !

11 € par personne.



Samedi 20 mai Rando Nocturne sur le GR 212

Amateurs de randonnée, envie de défis, l'Office de Tourisme vous propose une randonnée nocturne sur le GR 212 qui relie Val-de-Saône à Quiberville.

Choisissez parmi les 3 parcours au choix :

Val-de-Saône - Quiberville (30 km)
Val-de-Saône - Brachy (14,5 km)
Brachy - Quiberville (15,5 km)

Le parcours proposé étant linéaire, nous vous suggérons une navette sur réservation au départ de Quiberville-sur-Mer vers Val-de-Saône (à 16h30).

Inscriptions par équipes de 2 à 10 personnes sur le site ou sur place dans la limite du nombre de places disponibles.

8 € par personne - navette 4€ par personne



Mercredi 24 mai à Bracquetuit Mercredi savoir-faire - Nature Porcelaine

Visitez l'atelier céramiste et découvrez les créations de Florence Seguin !

Départs par groupes de 10 personnes à 14h30 et 16h

Gratuit



NOUVEAUTÉS 2023...

Jeu de piste théâtralisé inclusif :

Pour découvrir en s'amusant le patrimoine local et résoudre les énigmes, ce jeu vous est proposé en partenariat par les Offices de Tourisme du Pays Dieppois Terroir de Caux avec la collaboration de la troupe Cinéthéat.

Samedi 27 Mai à Saint-Martin-le-Gaillard
Vendredi 11 Août à Auffay
Samedi 28 Octobre à Dieppe

Festival Nature et Randonnée à Belleville en caux

Pour tous les amoureux de nature et de loisirs de pleine nature, la Maison de la Chasse, le Département et l'Office de Tourisme Terroir de Caux vous donnent RDV le **samedi 10 juin** à Belleville-en Caux.

Au programme, randonnées sous toutes ses formes sur les pistes vertes au départ de la Maison de la Chasse et de la Nature, village sur le site de la Maison de la Chasse avec des ateliers sur les thématiques de la biodiversité, de la nature, des loisirs et de l'environnement!
Restauration sur place.

Que vous soyez amateurs de balades sportives ou simplement curieux, laissez-vous guider par l'ensemble des animations
Consultez le programme et réservez vos activités sur
www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie

La famille Coquelicaux fait du sport

